

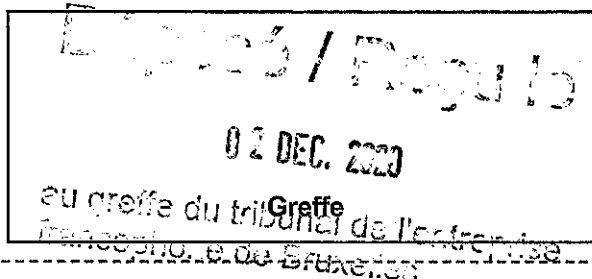


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



20146632



N° d'entreprise : **0826 321 125**

Nom

(en entier) : **TRIFON RENOV**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Adresse complète du siège : **Rue Van Soust 498
1070 BRUXELLES**

**Objet de l'acte : CESSION DE PARTS, DEMISION, NOMINATION DE GERANT, TRANSFERT
DE SIEGE SOCIAL SUIVANT P.V. DU 22/10/2020**

1. IL EST DECIDE A L'UNANIMITE QUE MONSIEUR ARAPOGLU TRIFON ET MADAME ARAPOGLU HELENE CEDENT LES PARTS A MADAME AVLONITIS GEORGIA.

CETTE CESSION PRENDRA EFFET EN DATE DU 22/10/2020.

2. SUITE A CETTE CESSATION LA REPARTITION DES PARTS EST LA SUIVANTE :

MADAME AVLONITIS GEORGIA – 100 PARTS.

CETTE CESSION PRENDRA EFFET EN DATE DU 22/10/2020.

3. IL EST DECIDE A L'UNANIMITE DE NOMMER MADAME AVLONITIS GEORGIA AU POSTE
D'ADMINISTRATEUR.

CETTE NOMINATION PRENDRA EFFET EN DATE DU 22/10/2020.

4. IL EST DONNE DECHARGE A MONSIEUR ARAPOGLU TRIFON POUR SA GESTION AU COURS DES
EXERCICES ECOULES.

5. IL EST DECIDE A L'UNANIMITE DE TRANSFERER LE SIEGE SOCIAL A 1440 BRAINE LE CHATEAU,
PARC INDUSTRIEL 24.

CE TRANSFERT PREND EFFET EN DATE DU 22/10/2020.

AVLONITIS GEORGIA
ADMINISTRATEUR

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/12/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).